



Erreur de saisie virement bancaire internet

Par **yoyohann**, le **29/01/2008** à **20:22**

j'ai effectué un virement vers un plan epargne retraite le 15 dec 2007 (le tout dans le cadre de mon mon compte epargne entreprise). Or j'ai du faire une erreur lors de la saisie, au lieu de 550 euros ce sont 2800 euros qui sont bloqué jusqu'a la retraite!! (j'ai 32 ans...). Etant pourtant vigilant, je m'etonne de cette erreur. Je n'ai pas visualisé sur l'accusé de reception e mail car ce n'était qu'un lien internet ou il fallait rentrer code d'accès et mot de passe.rnLors de la transaction a aucun moment je n'ai eu a rentrer le montant de la somme a transferer, i s'agissait juste de mettre des petites croix devant les different types d'action, et c'est surement là que l'erreur s'est produite.rnC'est le 10 janvier que je me suis rendu compte de l'erreur lorsque j'ai reçu le relevé de compte par courrier.rnJ'ai alors contacté l'oganisme de gestion qui ne veut rien entendre.rnMes questions sont:rnEst il possible d'annuler une transaction de ce type au motif au je n'ai rien signé de maniere manuscrite ou que le site n'est pas clair et permet des erreurs de saisie.rnComment procederrnMerci de vos precieux renseignementsrnYohann